



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'OISE

Direction régionale et interdépartementale
de l'environnement et de l'énergie Ile-de-France

Service de Police de l'Eau
Cellule Police de l'Eau Territoriale
Pôle Picardie

Nos réf. : IA_19/074_19/061
Affaire suivie par : Isidore ANTON
isidore.anton@developpement-durable.gouv.fr
Tél. : 01 71 28 47 56- Fax : 03 23 05 78 19

Beauvais, le **25 NOV. 2019**

Le Préfet de l'Oise

à

Monsieur Dominique Ritz
Directeur territorial du bassin de la Seine
à Voies Navigables de France
18 quai d'Austerlitz
75013 PARIS

Objet : Dossier de déclaration Loi sur l'Eau n° 60-2019-00107 – création de piézomètres dans le cadre du projet MAGEO (VNF) sur la commune de Verneuil-en-Halatte.

Dans le cadre de l'instruction de votre dossier de déclaration au titre des articles L.214-1 et suivants du code de l'environnement, relatif à la mise en place de 15 piézomètres préalable aux études de conception du projet MAGEO et pour lequel un récépissé vous a été délivré en date du 11 octobre 2019, j'ai l'honneur de vous informer que je ne compte pas faire opposition à votre déclaration.

Dès lors, vous pouvez entreprendre cette opération à compter de la réception de ce courrier.

Une copie du récépissé de déclaration est adressée dès à présent à la mairie de la commune de Verneuil-en-Halatte où cette opération doit être réalisée pour affichage d'une durée minimale d'un mois.

Le récépissé sera mis à la disposition du public sur le site internet des services de l'État dans l'Oise durant une période d'au moins six mois.

Cette décision est susceptible d'un recours contentieux devant le tribunal administratif d'Amiens par les tiers dans un délai de quatre mois dans les conditions définies à l'article R.514-3-1 du code de l'environnement à compter de la date d'affichage en mairie de la commune concernée.

Pour le Préfet et par délégation,
le Secrétaire Général

Dominique LEPIDI

Copie à : DDT de l'Oise/SEEF



Certificat N° A 1607

Champ de certification disponible sur :
www.drree.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr